



Pour diffusion immédiate

COMMUNIQUÉ

La qualité des frayères du ruisseau Jourdain : un défi rassembleur pour la région des Laurentides

Ville de Rivière-Rouge, le 6 décembre 2012 - À l'été 2012, un partenariat d'envergure est déployé afin de rétablir le potentiel de fraie des dorés et ouananiches au niveau du ruisseau Jourdain. Ce défi de taille rallia l'Organisme de bassins versants des rivières Rouge, Petite Nation et Saumon (OBV RPNS), les municipalités de Nominique et Rivière-Rouge ainsi que les Ministères des Ressources Naturelles et de la Faune (MRNF), des Transports (MTQ) et du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP).



Travaux du projet de restauration des frayères du ruisseau Jourdain

Depuis près d'une quinzaine d'années, l'état des frayères du ruisseau Jourdain localisé entre les lacs Tibériade et Grand Nominique s'est progressivement dégradé. Cette détérioration de l'habitat du poisson est la conséquence d'apports excessifs en sédiments liés au développement du territoire et à diverses causes d'origines naturelles à l'échelle du bassin versant. « En plus de représenter des espèces d'intérêt pour la pêche sportive, les populations de dorés jaunes et de ouananiches constituent des éléments clés des écosystèmes aquatiques pour la région des Laurentides », témoigne M. Jean Traversy, biologiste du MRNF. « La qualité du potentiel de fraie du ruisseau Jourdain s'est ainsi imposée comme un enjeu économique et environnemental de premier plan pour les municipalités impliquées. », témoignent M. Yves Généreux et Mme Déborah Bélanger, respectivement maire de Nominique et mairesse de Ville de Rivière-Rouge. C'est dans ce contexte qu'en 2012, ces joueurs locaux et gouvernementaux se sont ralliés à l'OBV RPNS afin de rétablir le potentiel de fraie du ruisseau Jourdain. « Au total, ce sont respectivement des superficies de 1567 m² et 394 m² de frayères à dorés jaunes et à ouananiches qui ont été restaurées et aménagées », souligne M. David Duchesne, directeur général de l'OBV RPNS.

En parallèle, certaines mesures déployées par les partenaires permettront de limiter les sources d'apports en sédiments à l'échelle du bassin versant. Le contrôle des populations de castors par les municipalités assurera ainsi la pérennité de la qualité des frayères. Dans le même ordre d'idée, le MTQ a proposé une méthode novatrice afin de limiter l'érosion en amont des frayères. Cette technique, qui a déjà été expérimentée par une société d'état, consiste à faire de la stabilisation de talus par dépôt de matériaux granulaires sans excavation et sans profilage des pentes. Le MTQ assurera un suivi visuel du talus stabilisé par cette méthode.

Le 6 décembre 2012, les partenaires du ruisseau Jourdain ont fait le bilan des travaux et ont souligné la réussite de ce projet rassembleur dans le cadre d'une conférence de presse et d'une visite des principaux chantiers.

-30-